

Éradication de la châtaigne d'eau **BILAN 2026**



Conseil du bassin versant de la
région de Vaudreuil-Soulanges



Rédigé par Marianne Théoret
Révisé par Bérangère Péquin

Table des matières

À propos du COBAVER-VS	3
La châtaigne d'eau	4
L'été 2024 et 2025 en quelques mots	5
Équipe de travail 2026.....	6
Méthodologie	7
Résultats	12
Journée bénévole d'arrachage.....	14
Recommandations.....	15
Revue de presse.....	18
Remerciements	21



Bacs de châtaigne d'eau arrachées

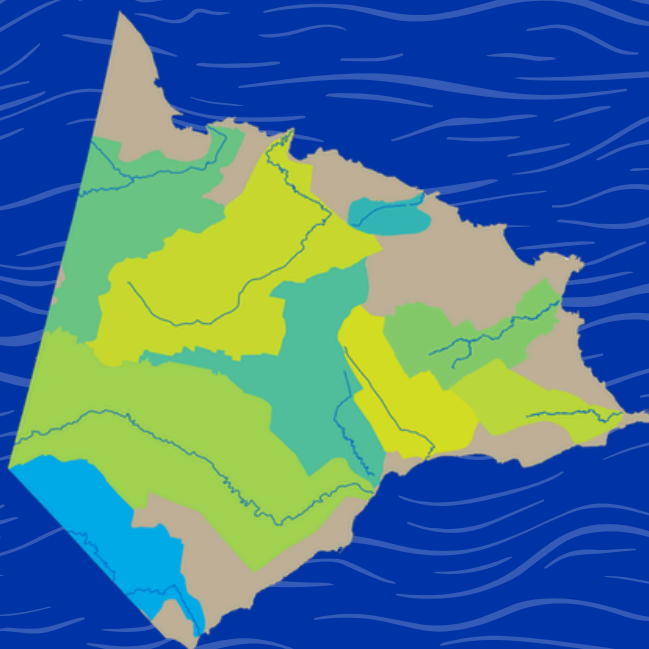
À propos du COBAVER-VS

Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) est un organisme à but non lucratif reconnu par le gouvernement du Québec comme organisme de bassin versant (OBV) pour la région de Vaudreuil-Soulanges. Le COBAVER-VS est spécialisé en environnement, ancré dans son territoire et au service de sa communauté.

Il accompagne les acteurs de l'eau (les municipalités, les entreprises, les citoyens et diverses organisations) dans la planification et la réalisation de projets liés à l'eau et aux milieux naturels, en offrant une expertise reconnue en : sensibilisation et mobilisation ; suivi environnemental (eaux de surface et souterraines, milieux humides, voirie forestière) ; caractérisation faunique et floristique (espèces exotiques envahissantes) ; coordination de projets ; transfert de connaissances.

Le COBAVER-VS réalise son mandat et soutient ses partenaires à toutes les étapes d'un projet, de l'analyse à la mise en œuvre, en passant par la concertation des parties prenantes, afin de développer des solutions concrètes, durables, adaptées aux réalités locales et favorisant la pérennité des ressources en eau.

Il est également désigné par le gouvernement du Québec pour coordonner la gestion intégrée et concertée de l'eau à l'échelle de ses bassins versants.



La zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de Vaudreuil-Soulanges (ZGIEBV-VS) couvre une presqu'île entourée par deux grands plans d'eau : la rivière des Outaouais (lac des Deux-Montagnes) au nord et le fleuve Saint-Laurent (lac Saint-François) au sud.

Elle est délimitée à l'ouest par la frontière de l'Ontario et à l'est par l'île de Montréal et l'île-Perrot.

La châtaigne d'eau



Une châtaigne arrachée

La châtaigne d'eau, *Trapa natans*, est une espèce exotique envahissante originaire de l'Eurasie. Une fois introduite dans un cours d'eau, elle forme de denses tapis de végétation à la surface de l'eau qui bloquent la lumière, nuisent aux espèces indigènes et entravent le passage des embarcations.

Cette plante aquatique se reproduit chaque année au moyen de noix. Chaque plante peut produire jusqu'à 15 rosettes, et chaque rosette peut produire jusqu'à 15 noix. Cela signifie qu'en une seule année, une plante peut produire jusqu'à 225 noix. Une fois tombées au fond d'un cours d'eau, ces noix peuvent rester viables pendant plus de 10 ans.

En raison de ses effets nuisibles sur la biodiversité et les activités nautiques, ainsi que de sa grande capacité de propagation, la châtaigne d'eau représente un enjeu majeur pour les baies actuellement touchées par cette espèce envahissante, ainsi que pour les secteurs environnants qui pourraient à leur tour être envahis.



Une colonie de châtaigne d'eau

L'été 2024 et 2025 en quelques mots

L'été 2024 marquait le début de la campagne d'éradication de la châtaigne d'eau menée par le COBAVER-VS. Cette première saison a principalement été consacrée à la préparation du projet, à l'acquisition de l'équipement et à la mise en place des méthodes d'arrachage. Malgré les efforts déployés pour assurer l'acquisition de l'équipement à temps, le moteur, commandé spécialement en Louisiane, a subi des retards de livraison, ce qui a repoussé le début des travaux. L'équipe estivale, composée de deux agentes en environnement, a ainsi disposé de moins de temps que prévu pour effectuer les opérations d'arrachage.

Malgré ces défis techniques et organisationnels, les agentes en environnement ont réussi à arracher **7 930 livres** de châtaigne d'eau, posant ainsi les fondations de la campagne d'éradication pour les années suivantes.

À l'été 2025, l'équipe de trois agentes a pu commencer l'arrachage dès l'apparition des premières châtaignes, à la fin juin. Plus de 1 000 heures ont été consacrées aux travaux d'arrachage, permettant à l'équipe de retirer **30 209 livres**, soit environ 13,7 tonnes, de châtaigne d'eau. Ces efforts ont permis de compléter l'arrachage dans toutes les principales baies touchées, à l'exception de la baie de Rigaud, en raison du fort volume de châtaigne d'eau qui y était présent.

Avec le temps et les ressources disponibles, l'équipe a travaillé à pleine capacité, et les résultats obtenus peuvent servir de référence pour ce niveau de ressources.



L'équipe de travail 2026

Bérangère Péquin

Directrice générale

Lorraine Sauvé

Adjointe administrative

Marianne Théoret

Chargée de projets en écologie

Thuy-Vy La

Agente en environnement

Maxim Fuentes

Agente en environnement

Patrick McGurn

Agent en environnement



L'équipe de travail 2026

Méthodologie

Territoire couvert

Les efforts d'éradication de la châtaigne d'eau menés par le COBAVER-VS dans la rivière des Outaouais et le lac des Deux-Montagnes s'étendent le long de la rive sud du cours d'eau, entre le barrage de Carillon et l'île Cadieux. La détection de la châtaigne d'eau est réalisée sur l'ensemble de ce tronçon de 42 km, ce qui permet de repérer rapidement les nouvelles colonies et de planifier les interventions d'arrachage de manière ciblée et efficace. L'objectif est d'arracher annuellement l'ensemble des châtaignes d'eau réparties sur une superficie de 363 hectares. Les zones principales d'arrachage où la châtaigne d'eau est actuellement présente sont illustrées à la figure 1 et sont, d'ouest en est :

- Baie Brazeau
- Baie de Rigaud
- Baie des Jules
- Baie Quesnel
- Baie de l'Île Lafleur
- Baie de Choisy
- Parc Jack-Layton (*non indiqué sur la carte*)
- Baie de l'Île-Cadieux (*non indiqué sur la carte*)

Répartition de la châtaigne d'eau dans la rivière des Outaouais en juillet 2024 (zone Ouest)



- Colonies de châtaigne d'eau identifiées par drone
- Colonies de châtaigne d'eau identifiées par bateau
- ▨ Aires de détection de la châtaigne d'eau

Source : COBAVER-VS 2024
Fond de carte : OpenStreetMap

Méthodologie

Ce travail d'éradication s'effectue en complément aux efforts déployés par les organismes de bassins versants et les comités ZIP des environs, notamment l'arrachage réalisé par le COBAMIL depuis plusieurs années sur la rive nord de la rivière des Outaouais et du lac des Deux-Montagnes.

Durée

Comme la période d'émergence des plants peut varier selon les conditions climatiques, des sorties régulières de reconnaissance ont été réalisées en juin afin de repérer les premières plantes émergentes. Cette année, la première châtaigne a été observée le 18 juin, mais sa croissance a été lente et il a fallu attendre quelques semaines avant qu'elle atteigne une densité propice à l'arrachage. Les interventions d'arrachage du COBAVER-VS ont donc débuté seulement le 7 juillet 2026.

À partir de cette date, l'équipe estivale du COBAVER-VS a été mobilisée à temps plein sur le terrain pour les activités de détection et d'arrachage. La saison d'arrachage s'est terminée à la fin du mois d'août, période où les noix commencent à mûrir et à tomber au fond de l'eau, et où les agents en environnement retournent aux études. Avec trois agents employés à temps plein sur le projet pendant l'été, ce sont plus de 1000 heures qui ont été consacrées aux activités d'arrachage de la châtaigne d'eau en 2026.

Sécurité

Lors des interventions, les stagiaires portent des gants longs en nitrile afin de prévenir tout risque d'infections cutanées, notamment dans les baies où l'eau est plus stagnante. Des vestes d'eau vive sont également portées en tout temps, car elles offrent un meilleur confort et une plus grande liberté de mouvement que les vestes de flottaison classiques. Les activités d'arrachage sont annulées en cas d'orages. Lors des journées de canicule, les interventions sont avancées pour profiter de la fraîcheur matinale et éviter de travailler au pic de chaleur.

À la fin de saison, les embarcations et les bottes-pantalons ont été inspectés et nettoyés conformément aux recommandations du Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, afin de prévenir la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Méthodologie

Matériel et méthode d'arrachage

Le COBAVER-VS utilise une méthode d'arrachage manuelle pour retirer la châtaigne d'eau, ce qui permet de réduire les impacts sur les autres espèces présentes à proximité. Pour ce faire, l'équipe de travail dispose d'une panoplie de matériel adapté. Les déplacements sur l'eau s'effectuent principalement à bord d'une chaloupe à fond plat de 16 pieds, équipée d'un moteur Go Devil. Ce moteur, provenant de Louisiane, est spécialement conçu pour permettre la navigation dans des cours d'eau à faible profondeur sans que l'hélice ne se coince dans les herbiers. L'équipe dispose également d'un canot et d'un moteur électrique, utilisés selon les besoins.



Le canot du COBAVER-VS



La chaloupe à fond plat du COBAVER-VS

Les interventions se déroulent selon deux approches principales basées sur les conditions du site : l'arrachage depuis le bateau à moteur et l'arrachage en bottes-pantalons.

Méthodologie

1. Arrachage depuis le bateau à moteur

Les agents se déplacent directement dans les baies envahies et effectuent l'arrachage depuis le bateau. Cette méthode est privilégiée lorsque l'eau est suffisamment profonde et que les colonies sont concentrées, permettant un arrachage efficace et centralisé.



Arrachage depuis le bateau à moteur



Arrachage en bottes-pantalons

2. Arrachage en bottes-pantalons

Lorsque le niveau d'eau est bas et que le fond du cours d'eau est compact, l'équipe peut procéder à l'arrachage directement dans l'eau en bottes-pantalons. Cette technique est particulièrement utile lorsque les colonies sont dispersées ou que le bateau à moteur ne peut pas atteindre les zones colonisées. Les agents utilisent alors un canot qu'ils tirent derrière eux, le remplissent de châtaignes et le vident dans le bateau à moteur ancré plus loin.

Une fois le bateau rempli à capacité, les plantes arrachées sont transportées jusqu'à la Pointe-Séguin, où un conteneur loué par le COBAVER-VS sert à recueillir la châtaigne d'eau. Une journée typique d'arrachage cet été a compris de 2 à 3 vidanges de bateau, permettant ainsi de retirer en moyenne 282 livres de châtaigne d'eau par journée.

Méthodologie

Drone

Le COBAVER-VS utilise un drone DJI Mini 3 pour faciliter la détection des châtaignes d'eau. Ce modèle permet de piloter le drone librement afin d'observer les plantes dans des zones difficiles d'accès, telles que les secteurs à végétation dense, à faible profondeur ou à fond rocheux.

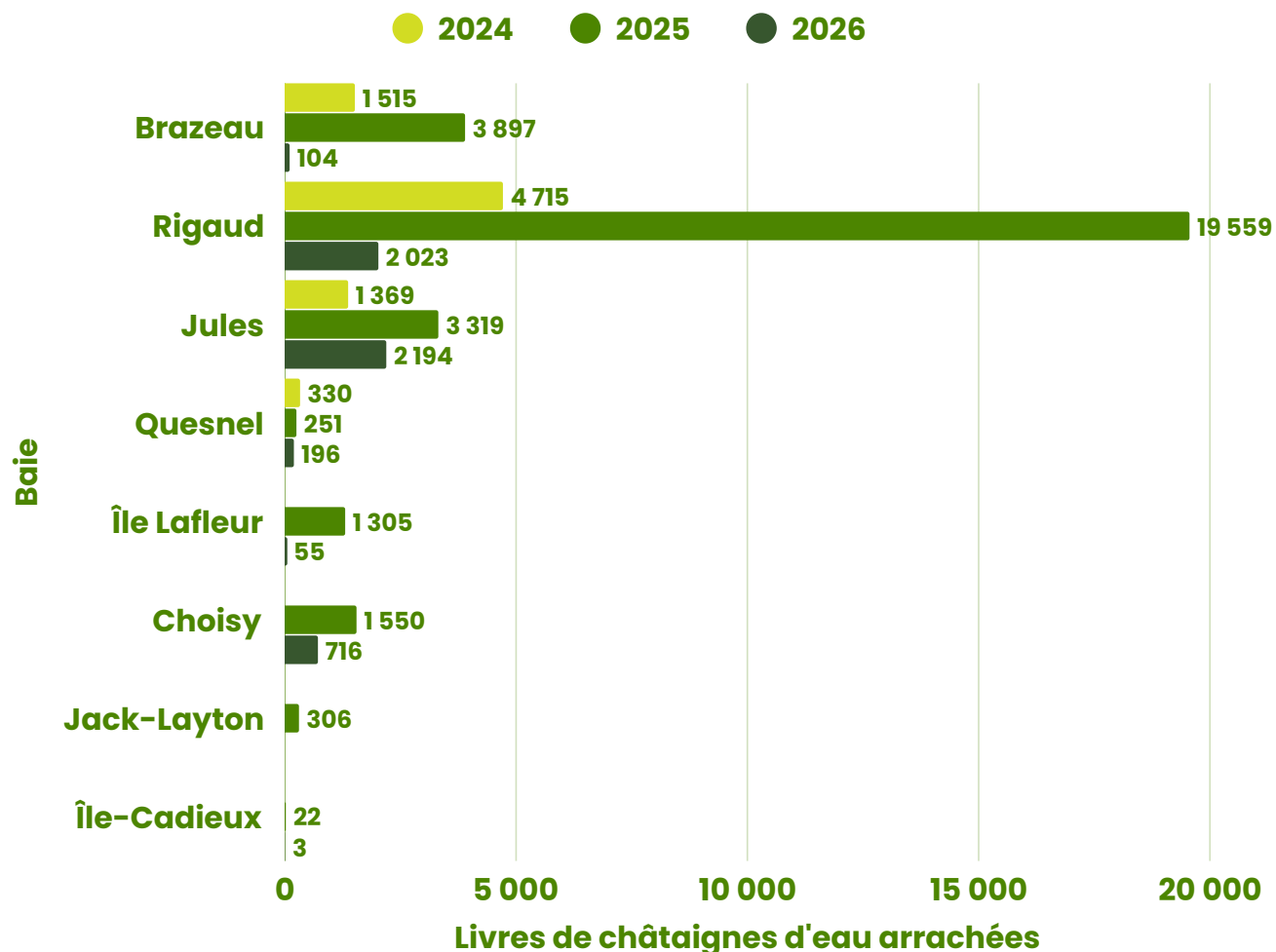
Grâce au logiciel Map Pilot Pro, il est également possible de programmer des trajets préétablis pour que le drone capture des images aériennes à intervalles réguliers. Ces images permettent de créer une orthomosaïque de la baie et de sa végétation, c'est-à-dire une image composite et géoréférencée qui combine plusieurs photos en une seule image corrigée et à l'échelle. La réalisation des orthomosaïques est effectuée à l'aide du service WebODM Lightning. Ces images aériennes permettent de documenter la problématique de la châtaigne d'eau et de suivre son évolution dans le temps.



Résultats

En 2026, le COBAVER-VS a retiré un total de 6 502 livres de châtaignes d'eau (soit 2,9 tonnes) de la rivière des Outaouais et du lac des Deux-Montagnes. Ce volume correspond à 281 bacs de châtaignes d'eau, qui ont été transportés puis vidés dans le conteneur. En termes de volume, cela représente 12 668 litres de châtaignes compactées.

Les baies des Jules et de Rigaud représentent les plus grands apports en châtaignes, avec plus de 2 000 livres arrachées dans chacune d'elles. La colonie du parc Jack-Layton, quant à elle, constitue la plus petite contribution : aucune ! Malgré les 306 livres de châtaignes retirés l'année passée, aucune plante n'a été trouvée en 2026.



Résultats

Dans le cadre de nos efforts de détection précoce, nous avons inspecté la rive sud de la rivière des Outaouais, de l'extrémité de la baie de Choisy jusqu'à l'autoroute 40. **Cette campagne nous a permis de repérer deux nouvelles colonies de châtaigne d'eau à un stade très précoce de leur développement.**

Les deux observations ont été faites à Hudson : une dans la **baie Parson**, où nous avons trouvé une seule rosette, et l'autre **près du traversier d'Oka**, où cinq rosettes ont été observées. Il s'agit donc de colonies extrêmement petites, si on peut même les qualifier ainsi !

La détection précoce de ces colonies nous a permis d'intervenir rapidement et d'arracher toutes les rosettes avant qu'elles ne puissent se développer davantage et produire de nouvelles graines. Ces interventions rapides sont particulièrement encourageantes puisqu'elles devraient grandement faciliter leur éradication au cours des prochaines années et limiter leur propagation dans le secteur.



Arrachage de deux rosettes de châtaigne d'eau

Journée bénévole d'arrachage

Le 1^{er} août, nous avons accueilli des bénévoles à la descente de bateau de la Pointe-Séguin pour une journée bénévole d'arrachage de châtaigne d'eau. Notre première édition de cette activité !

Au cours de la journée, **nous avons accueilli trois bénévoles qui ont arraché un total de 256 livres de châtaigne d'eau**. Nous avons aussi accueilli de nombreuses personnes à notre kiosque pour les sensibiliser aux enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes.



Quelques photos de la journée



Recommandations

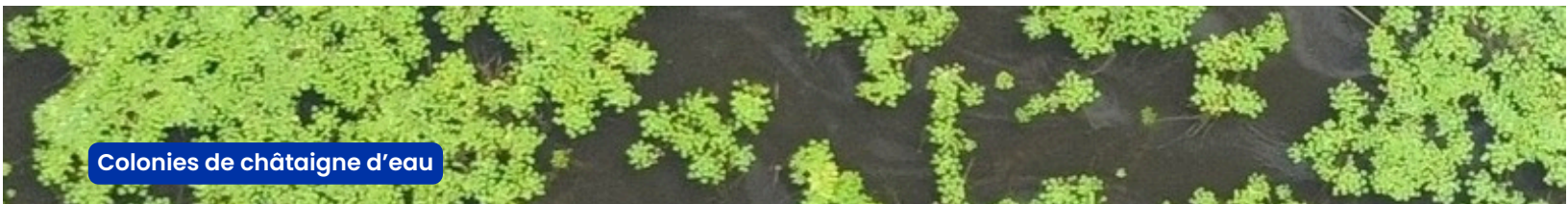
Nous avons connu une saison d'arrachage plus lente à l'été 2026. La croissance de la châtaigne d'eau a été plus tardive et moins abondante que l'année précédente. Cette diminution pourrait être liée à nos efforts d'arrachage de 2025, aux conditions météorologiques moins favorables de 2026, ou probablement à une combinaison des deux, puisque nous avons aussi observé une croissance plus lente chez d'autres plantes aquatiques.

Malgré une quantité moins importante de châtaignes, nous avons constaté que la baie de Rigaud demeurerait trop infestée pour permettre un arrachage complet. Nous avons donc décidé de prioriser les autres baies, comme nous l'avons fait l'année passée.

Par ailleurs, la quantité moins importante de châtaignes ainsi que le fait que les colonies étaient davantage dispersées ont également ralenti le rythme d'arrachage. Cela peut sembler contre-intuitif, mais plus une colonie est grande et dense, plus elle est facile à arracher, puisque plusieurs plants peuvent être retirés au même endroit.

Malgré ces difficultés, nous avons réussi à arracher la majorité des châtaignes d'eau dans les baies autres que la baie de Rigaud.

Il faut toutefois noter que **la lutte contre la châtaigne d'eau est loin d'être terminée**. Le COBAVER-VS travaille présentement sur une demande de financement auprès de la FBFQ afin de prolonger la campagne pour trois années supplémentaires d'arrachage.



Colonies de châtaigne d'eau

Nous recommandons de conserver cette même approche pour les prochaines années, tout en apportant quelques améliorations :

Renforcer l'équipe estivale

Une équipe plus grande serait nécessaire pour accroître notre capacité de contrôle. L'ajout d'un deuxième bateau ou la mise en place d'une équipe dédiée à l'arrachage en canot pourraient être envisagés au cours des prochaines années afin de couvrir davantage de secteurs et d'augmenter le nombre de plants retirés.

Recommandations

Développer davantage l'aide citoyenne

Nous avons constaté une réelle volonté des citoyens de la région de contribuer à la lutte contre la châtaigne d'eau. Que ce soit par l'entremise des bénévoles qui ont participé à notre journée d'arrachage ou des citoyens qui nous écrivent sur les réseaux sociaux pour connaître comment ils peuvent aider, nous constatons un intérêt à participer.

Dans les prochaines années, nous aimerions donc développer davantage la participation citoyenne par le biais de campagnes de sensibilisation, d'événements d'arrachage et de la mise en place d'un système de collecte de données pour les citoyens qui souhaitent arracher de la châtaigne d'eau durant leur temps libre.

Ajouter une bâche sur le haut ouvert du conteneur

Chaque année depuis le début du projet en 2024, le COBAVER-VS doit composer avec des dépôts sauvages dans son conteneur de châtaigne d'eau. En plus de créer un environnement insalubre, cette situation représente un danger pour les agents qui doivent circuler à l'intérieur du conteneur, notamment parce que des bouteilles de bière en verre y sont souvent lancées et se brisent à l'impact. Ce problème persiste même si la descente de bateau de la Pointe-Séguin dispose de plusieurs bacs pour y déposer les déchets.

Nous avons tenté d'installer des pancartes et de sensibiliser les gens, mais cela n'a pas permis de diminuer les dépôts sauvages. L'année prochaine, nous envisagerons d'installer une bâche ou un filet sur le dessus du conteneur afin de dissuader les gens d'y déposer leurs déchets.



Déchets à l'intérieur du conteneur



Le conteneur loué pour l'entreposage de châtaigne

Recommandations

Améliorer notre prise de données

Notre drone nous permet de prendre des photos aériennes qui servent à recueillir des données importantes, notamment pour déterminer la superficie de la rivière couverte par la châtaigne d'eau. Près de 200 ha doivent être couverts chaque année et les photos doivent idéalement être prises à la même période afin d'assurer la comparabilité des données.

Comme le territoire à couvrir est vaste, notre drone actuel nécessite plusieurs heures pour couvrir quelques hectares. Au cours des trois années de contrôle, le temps nécessaire pour couvrir l'ensemble du territoire a fait en sorte qu'il est difficile de réaliser toutes les prises de photos au même moment de la saison. Une méthode plus efficace nous permettrait donc de couvrir le territoire plus rapidement et d'uniformiser davantage les prises de photos d'une année à l'autre.

Pour l'année prochaine, nous envisageons donc soit d'acheter un drone mieux adapté à la couverture d'un vaste territoire, soit de confier les prises de photos à une entreprise de géomatique.

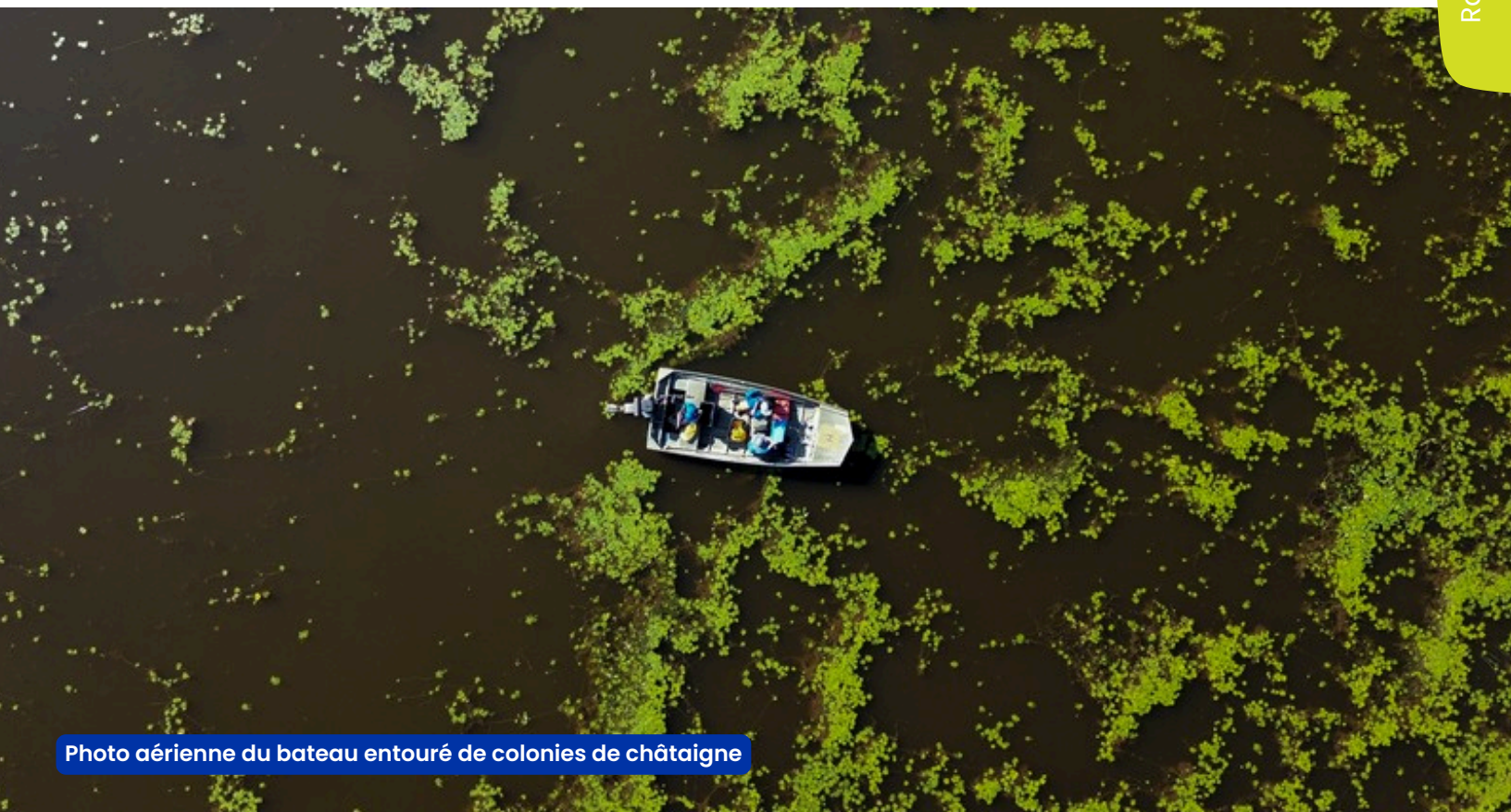


Photo aérienne du bateau entouré de colonies de châtaigne

Revue de presse

7 janvier 2026

The 1019 report – presse écrite

Article au sujet des résultats d'arrachage de l'été 2025.



26 mai 2026

COBAVER-VS – infolettre

Avis à nos abonnées que l'arrachage commencera bientôt.



1 juin 2026

Ville de Rigaud – site web

Article pour transmettre les informations importantes de l'arrachage 2026.



5 juin 2026

COBAVER-VS – Facebook et Instagram

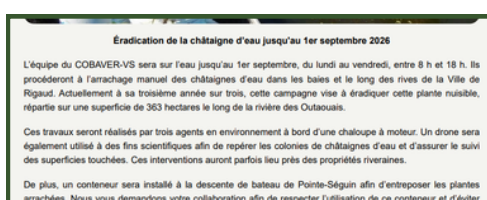
Publication pour présenter les agents qui feront l'arrachage en 2026.



12 juin 2026

Ville de Rigaud – infolettre

Partage des informations importantes pour l'arrachage de châtaigne d'eau 2026.



15 juin 2026

NéoMédia – article numérique

Article détaillant les informations importantes pour le projet d'arrachage de châtaigne d'eau 2026.



16 juin 2026

Ville de Rigaud et COBAVER-VS – Facebook

Publication de la Ville de Rigaud, republiée par le COBAVER-VS, au sujet des informations importantes de l'arrachage 2026.



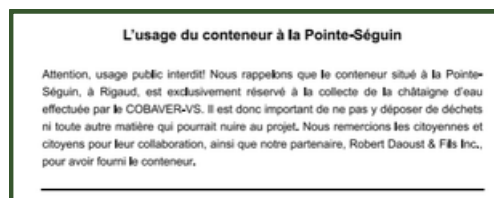
Revue de presse



19 juin 2026

COBAVER-VS – [Facebook](#) et [Instagram](#)

Publication pour demander au public de ne pas déposer de déchets dans le conteneur de châtaignes.



26 juin 2026

COBAVER-VS – [infolettre](#)

Au sujet de l'utilisation du conteneur.



2 juillet 2026

COBAVER-VS – [article sur notre site web](#)

Article annonçant les informations pour la journée bénévole d'arrachage de châtaigne d'eau.



10 juillet 2026

COBAVER-VS – [Facebook](#) et [Instagram](#)

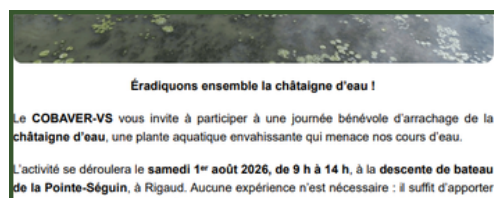
Publication au sujet de la journée bénévole d'arrachage.



15 juillet 2026

Municipalité de Pointe-Fortune – [Facebook](#)

Partage des informations de la journée bénévole d'arrachage.



21 juillet 2026

Ville de Rigaud – [infolettre](#)

Partage des informations de la journée bénévole d'arrachage.



23 juillet 2026

Regroupement des Amies de la Rivière Rigaud – [Facebook](#)

Partage des informations de la journée bénévole d'arrachage.

Revue de presse

24 juillet 2026

COBAVER-VS – *infolettre*

Partage des informations de la journée bénévole d'arrachage.



30 juillet 2026

Néomédia – *article numérique*

Article au sujet de la journée bénévole d'arrachage.



31 juillet 2026

COBAVER-VS – *Facebook*

Republication de la publi du 10 juillet.



7 août 2026

COBAVER-VS – *Facebook et Instagram*

Publication annonçant les résultats de la journée bénévole d'arrachage.



24 août 2026

COBAVER-VS – *Facebook*

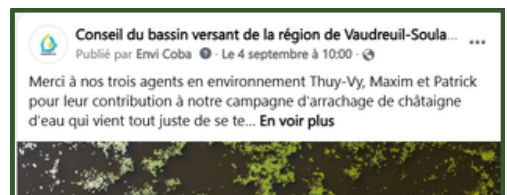
Repartage de la publication de la Caisse Desjardins au sujet de la visite sur le terrain d'une de leurs représentantes.



4 septembre 2026

COBAVER-VS – *Facebook et Instagram*

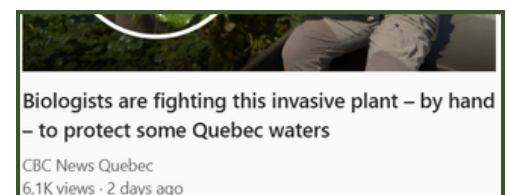
Retour des agents aux études.



10 septembre 2026

CBC – *télé et radio*

Reportage au sujet de notre campagne d'arrachage de châtaigne d'eau.



À venir – 25 septembre 2026

COBAVER-VS – *Facebook et Instagram*
Publication sur les résultats de l'été 2026.

À venir – octobre 2026

COBAVER-VS – *Communiqué de presse*
Annonce des résultats de l'été 2026.

Remerciements

L'été 2026 s'inscrit dans la dernière année du projet d'éradication de la châtaigne d'eau du COBAVER-VS, d'une durée de trois ans (2024–2026), financé par le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la **Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec** et du **ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)**.

La réussite de cette campagne 2024–2026 est aussi rendue possible grâce au financement de la **Caisse Desjardins de Vaudreuil–Soulanges**.

Nous remercions également la Municipalité de **Vaudreuil-sur-le-Lac**, la Ville de **Hudson** et la Ville de **Vaudreuil-Dorion** et la ville de **Rigaud** pour leur soutien financier à l'arrachage de 2026.



Rapport d'activité 2026

Éradication de la châtaigne d'eau



**Conseil du bassin versant de la
région de Vaudreuil-Soulanges**



1256 chemin de l'Église, Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0



www.cobaver-vs.org



COBAVER-VS



450-216-0707